



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE N° d'adhérent : 20113540258383	Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT N° SIREN : 535 187 363 Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Mai 2024 Date limite de dépôt : 24/06/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3

(Applicable à compter du
01/01/2024,

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON
CORRESPONDANT

TVA sur les importations ☒

TVA sur les produits pétroliers ☐

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	73 683
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	6 239
B2	Acquisitions intracommunautaires	1 086

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

	Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France Métropolitaine		
08 Taux normal 20 %	74 769	14 954
Importations		
I1 Taux normal 20 %	6 239	1 248
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		16 202
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	217

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	9 611
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	9 611

TAXE À PAYER

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	6 591
----	-------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

Y5	Remboursement de reliquat d'accise sur les énergies demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	6 591
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	6 591

POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION		Base imposable
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers)	Ligne A4 : 7 833
Taux normal 20 %		Ligne I1 : 7 833